

LES TUMULUS DE CHAMP-CHALON

A BENON (Charente-Maritime)

Roger JOUSSAUME

Découvert en 1979 par Frédéric BOUIN, le premier tumulus (D) de Champ-Chalon à Benon, au Sud du Marais Poitevin, ne présentait plus qu'une masse d'une quinzaine de mètres de longueur et de faible hauteur bordée au Nord et au Sud de dépressions qui pouvaient correspondre à un fossé. Les parties Est et Ouest, récemment détruites au bulldozer venu défricher cette zone afin d'y replanter des arbres laissaient des marques colorées et pierreuses à leur emplacement.

Nos collègues de Poitou-Charente, pris par d'autres occupations à ce moment là, ne purent entreprendre une fouille de sauvetage. Prévenu de la découverte par J.P. PAUTREAU, nous demandâmes à la Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques d'effectuer ces travaux. Cette autorisation complétée par celle du propriétaire Monsieur E. FERRIER, que nous remercions, nous permit d'être sur le terrain du 14 au 20 Avril 1980.

Neuf membres du Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques participèrent aux fouilles placées sous ma responsabilité :

Patrice BIROCHEAU, Frédéric BOUIN, Pascale BRESSON, Robert CADOT, Bernard GADE, Jean-Marc LARGE, Françoise RAVARD, Jean-Claude RAVARD, Denise RIFFE.

Il s'agissait pour nous d'effectuer une coupe correcte du monument à l'extrémité Est de la partie qui subsistait et qui avait déjà été entamée par des clandestins sur 2 m de profondeur en son centre ; d'étudier la section des fossés supposés de part et d'autre du monument ; et de trouver enfin, dans la mesure du possible, les limites du tumulus.

COUPE DU TUMULUS (fig. 4)

Elle fut pratiquée à l'extrémité Est de la partie restante du tumulus, celle qui avait été entaillée par des clandestins (AB du plan n° 3 de la figure 3).

Deux murs en pierres sèches distants de près de 8 m en cet endroit marquent les limites Nord et Sud du monument. Sur le sol entre ces deux limites une couche de terre argileuse très rouge mêlée de cailloux, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur avait été étalée. C'est l'existence même de cette nappe rouge qui nous permit d'évaluer la longueur du tumulus à l'Est car dans cette zone il nous fut impossible de retrouver le parement. Il faut remarquer que cette couche argileuse rouge a été vue pareillement dans d'autres tumulus régionaux, en particulier à la base du tumulus des Moindreux à Saint-Jean-de-Liversay.

Le noyau central est constitué de plaquettes de calcaire amoncellées formant un dôme arrondi de couleur blanchâtre.

Une couche de plaquettes obliques teintées en brun s'applique au Nord sur le noyau. Puis l'espace compris entre cette dernière couche et le mur de parement est occupé par une autre couche de plaquettes placées horizontalement.

Au Sud, au noyau de plaquettes succède un amoncellement désordonné de pierres calcaires, puis une zone plus terreuse comble l'espace jusqu'au mur de parement Sud.

Il n'apparaît pas que ce schéma constitutif soit resté identique d'un bout à l'autre du tumulus. Ainsi l'entaille profonde de près de deux mètres, pratiquées par les clandestins et que nous avons régularisée, permet de voir que la zone de pierres, qui plaque au Sud le noyau de dalles blanches, passe en arrière de celui-ci. Le noyau de plaquettes central n'est donc pas uniforme et il faut plutôt voir la construction du monument par apports successifs de matériaux déposés en tas. Ce serait un système assez proche peut-être de celui du long tumulus F de Bougon (J.P. MOHEN, 1977) mais beaucoup moins bien structuré à Champ-Chalon.

Actuellement le tumulus mesure 1,30 m de hauteur dans sa partie centrale, mais si l'on en juge par la masse de pierres qui existe dans les fossés on peut penser qu'il atteignait près de deux mètres à ce niveau sans que nous puissions dire si les deux extrémités du monument étaient à la même hauteur.

LES FOSSES

Le tumulus est situé à la partie sommitale d'une ondulation de terrain, sur la même ligne de faite que les tumulus des Moindreux, à l'altitude de 42 m (Fig. 2).

A environ 3 m de chaque côté des parements, des fossés ont été creusés : ils durent servir de carrière pour l'édification du monument.

Le fossé Nord est constitué tout d'abord de deux petits paliers puis d'un abrupte de 1 m de hauteur. Le fond remonte alors sur une longueur de 4,50 m et atteint une autre paroi haute d'environ 50 cm. La couche inférieure de son comblement est formée d'un ensemble de pierrailles et de terre jaune. Elle est surmontée d'une couche de terre rouge mêlée de cailloux. Des pierres du tumulus, appartenant probablement au parement, ont glissé dans le fossé jusqu'au niveau jaune qui est donc antérieur à cette chute. La couche rouge s'est déposée postérieurement, mais des fragments d'une poterie de l'époque de la Tène, semble-t-il, trouvés à la partie tout à fait supérieure de cette couche rouge indiquent qu'elle est antérieure à cette époque. Le monument était donc déjà dégradé bien avant l'Age du Fer.

Le fossé Sud paraît plus marqué dans le sol calcaire car ses parois sont plus abruptes des deux côtés. Il n'atteint que 4 m de large mais il est légèrement plus profond. Son comblement est assez comparable à celui du fossé Nord avec une couche de pierrailles jaunes au fond. Mais ici l'éboulis de pierres plates du parement est

remplacé par une couche noire mélangée de nombreuses dalles provenant d'une partie haute du tumulus. L'ensemble est surmonté d'une couche de terre rouge mêlée de cailloux, identique à celle du fossé Nord.

Toute la surface du monument et des fossés est recouverte d'une couche d'humus.

La dépression représentée par les fossés est visible sur toute la longueur du monument. Il paraît tout à fait vraisemblable que nous soyons en présence de deux longs fossés parallèles au monument. Cependant il nous est impossible de dire si ces fossés se poursuivaient et donc se rejoignaient aux extrémités du monument.

LES LIMITES DU TUMULUS

A partir de la section AB, il nous fut possible de suivre les murs de parement Nord et Sud sur une longueur de 25 m vers l'Ouest; les dix derniers mètres, en zone arasée, n'étaient plus marqués que par une ligne de pierres formant l'assise des murs. L'extrémité Ouest était particulièrement bouleversée, mais la disparition de la terre rouge et la quantité de pierres retrouvées en cet endroit indiquent clairement la limite de ce côté-ci du monument. Il ne fut pas aussi aisé de retrouver ces limites à l'Est où le sol fut raclé plus profondément. De nombreux sondages ne nous ont pas permis de retrouver les pierres du parement, aussi n'avons nous pu estimer l'extension du tumulus dans cette direction qu'à partir de la surface de la terre rouge rencontrée et en supposant que les murs de parement restaient rectilignes sur tout leur parcours.

Le monument devait donc avoir la forme d'un trapèze allongé, long d'une quarantaine de mètres; sa façade Ouest pouvait mesurer 9 à 10 m alors que celle du Sud dépasse légèrement 5 m.

Si nous avons appelé le tumulus ici étudié "Tumulus D" c'est qu'en fait il n'est pas tout seul dans ce coin de forêt de Benon. En effet les recherches de Frédéric BOUIN et Fabrice alentour leur en firent découvrir quatre autres d'où la série A.B.C.D.E. suivant la ligne de faite d'Ouest en Est (Fig. 1 et 2). Il est difficile de reconnaître toujours la forme exacte de chaque monument plus ou moins couvert de broussailles, il semble toutefois que les A.C et D soient trapézoïdaux alors que les B et E paraissent à peu près circulaires. C'est là une nécropole de première importance qui mérite d'être protégée et soigneusement étudiée.

Nous avons profité de nos travaux à Champ-Chalon pour aller effectuer quelques mesures au tumulus des Moindreux à Saint-Jean-de-Liversay, distant de quelques kilomètres de notre lieu de fouille. Nous avons pu constater que son orientation Est-Ouest était pratiquement identique à celle des tumulus A.C. D. de Champ-Chalon, de même sa position sur la ligne de faite.

Les mesures effectuées sur son pourtour - c'est dire qu'il est en réalité quelque peu moins long et moins large - montrent un monument long d'environ 85 m pour une façade Est de 16 m et une extrémité Ouest de 10 m. Il s'agit donc ici aussi d'un trapèze allongé et nous avons noté que l'extrémité Est était plus élevée que celle de l'Ouest ce que nous ne pouvons pas dire à Champ-Chalon.

Remarquons au sujet des longs tumulus du Centre-Ouest que celui de la Grosse-Motte à Bouhet (Charente-Maritime) paraît avoir également été de forme trapézoïdale allongée (60 m de long pour une largeur moyenne de 10 m selon BURNEZ et GABET, 1967); son orientation est Sud-Est Nord-Ouest et sa hauteur au Sud-Est (plus de 3 m) était plus importante qu'à l'autre extrémité. Il faut insister ici sur le fait qu'un fossé atteignant 1,50 m de profondeur fut rencontré le long du côté Est (il ne fut pas recherché à l'Ouest) à 2 ou 3 m du monument. BURNEZ pense que "ce fossé devait cerner entièrement la Grosse-Motte".

La mise en évidence d'un fossé ceinturant entièrement de tels longs tumulus serait de première importance, car elle permettrait d'établir un lien entre ces monuments et les structures allongées que Maurice MARSAC a découvert sur le pourtour du Marais-Poitevin, dont nous avons sondé un fossé à Grand-Champ, Xanton-Chassenon, Vendée (R. JOUSSAUME et M. MARSAC, 1973). Un survol aérien en saison sèche de la Grosse-Motte de Bouhet, actuellement arasée, ou des tumulus des Moindreux dont deux ont disparu, devrait nous renseigner sur ce sujet. Il y a aussi la possibilité de suivre les fossés que nous avons mis en évidence sur le pourtour des tumulus de Champ-Chalon.

A Bougon (J.P. MOHEN, 1977), le tumulus F est de forme trapézoïdale allongée. Son orientation est pratiquement Nord-Sud. A chacune de ses extrémités existe un dolmen : à chambre circulaire et couloir ouvert à l'Est, au Sud; à chambre quadrangulaire et couloir ouvert au Nord-Est (dolmen angoumoisien) au Nord. Mais sa construction est assez particulière et MOHEN pense à une succession de fosses, plus qu'à un fossé, le long de ses grands côtés. Les dolmens paraissent intrusifs dans le long tumulus qui leur serait donc antérieur.

A Nieul-sur-L'Autize (Vendée), le dolmen de Pierre-Levée, dit aussi des Aspics (R. JOUSSAUME, 1976) présente la particularité d'être inclus dans un tumulus trapézoïdal allongé (Fig. 3, N° 2).

La Fouille de Champ-Chalon nous a donc permis de prendre conscience de la réalité de la forme trapézoïdale allongée de certains tumulus du centre-Ouest. En cela ils se rapprochent des monuments du Sud de la Grande-Bretagne où l'on trouve aussi de longs tumulus sans aménagement mégalithique (Earthen long barrows dont les plus anciens sont datés aux alentours de 3 400 ans B.C. en datation non calibrée) alors que d'autres contiennent un dolmen polaire (Megalithic long barrows qui paraissent quelque peu plus récents). Notons aussi qu'en Angleterre les longs tumulus cohabitent avec les grands camps à entrées multiples (Causewayed camps), ce qui semble être le cas dans notre région.

Remarquons que tout à fait au Sud du département des Deux-Sèvres, non loin de Champ-Chalon donc, G. GERMOND (1980) signale à Prissé - La Charrière, un tumulus long de 105 m, large de 25 m à l'Ouest et de 15 à 20 m à l'Est, qui présente aussi l'intéressante particularité d'être plus élevé à l'Est (5 à 6 m) qu'à l'Ouest. Il est proche d'un autre grand tumulus circulaire de 150 m de périmètre et 6 à 8 m de hauteur, alors qu'entre les deux existe un troisième tumulus d'une dizaine de mètres de diamètre, conique et entouré d'un fossé.

G. GERMOND indique encore un long tumulus non loin de là à Priaires. Ce monument atteignait une cinquantaine de mètres de longueur. Sa destruction en 1966 montra qu'il était composé de terre et de pierres et avait un mur d'enceinte.

MATERIEL ARCHEOLOGIQUE ET DATATION

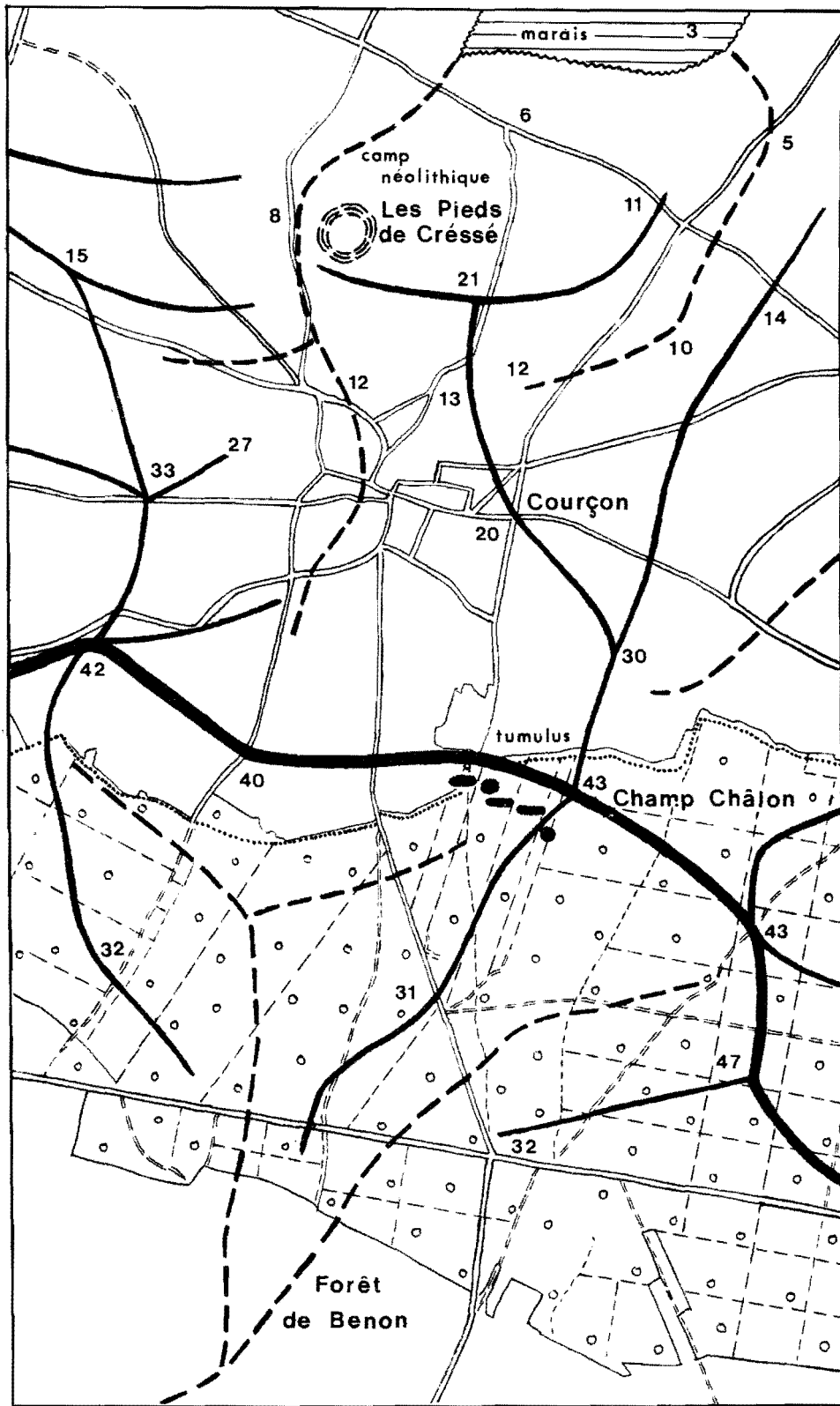
En dehors des restes d'un vase de l'Age du Fer trouvé dans la partie supérieure du comblement du fossé Nord, nous n'avons recueilli que quelques tessons de poteries au pied même du parement Nord. Il s'agit de cinq petits fragments qui pourraient être d'époque néolithique sans que nous puissions l'affirmer.

Ainsi, bien que n'ayant apporté aucun renseignement nouveau quant à l'âge exact de la construction des longs tumulus du Centre-Ouest, la fouille de sauvetage effectuée à Champ-Chalon a permis d'établir la forme trapézoïdale de ces grandes structures limitées par un mur en pierres sèches et bordées par un fossé dont on ne peut dire encore s'il cernait complètement le monument.

Il devient de plus en plus urgent, pour une bonne connaissance des structures funéraires du Néolithique de notre région de fouiller un monument en bon état et c'est pourquoi, j'ai demandé à la Direction des Antiquités Préhistoriques Poitou-Charentes d'essayer de faire classer le site avec ses cinq tumulus et je propose d'effectuer une étude exhaustive de deux de ces tumulus : un monument circulaire et un allongé.

BIBLIOGRAPHIE

- BURNEZ Cl. (1976), Le Néolithique et le Chalcolithique dans le centre-Ouest de la France, Mémoires de la S.P.F., t. 12, p. 375.
- BURNEZ Cl. et GABET C. (1967), Destruction du tumulus géant de la Grosse-Motte à Bouhet (Charente-Maritime), B.S.P.F. t. LXIV, p. 623-638.
- GERMOND G. (1980), Inventaire des mégalithes des Deux-Sèvres, 1er supplément à Gallia-Préhistoire, p. 290, VIII pl.
- JOUSSAUME R. (1976), Dolmen de Pierre-Levée à Nieul-sur-L'Autize (Vendée), B.S.P.F., t. 73, p. 398-421.
- JOUSSAUME R. et MARSAC M. (1973), Détection aérienne et sondage dans un fossé à Xanton-Chassenon (Vendée), Société d'Emulation de la Vendée, p. 17-20.
- MOHEN J.P. (1973), Les tumulus de Bougon, nécropole néolithique, Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres, N° 2-3, p. 54.
- MOHEN J.P. (1977), Les tumulus de Bougon, 4 000 - 2 000 ans avant Jésus Christ, Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres, N° 2-3, p. 48.



CARTE HYSOMETRIQUE DE LA REGION DE COURÇON-D'AUNIS
 (Charente-Maritime); Echelle : 1/25000e
 ——— Lignes de faîte; - - - Talwegs. **fig.1**

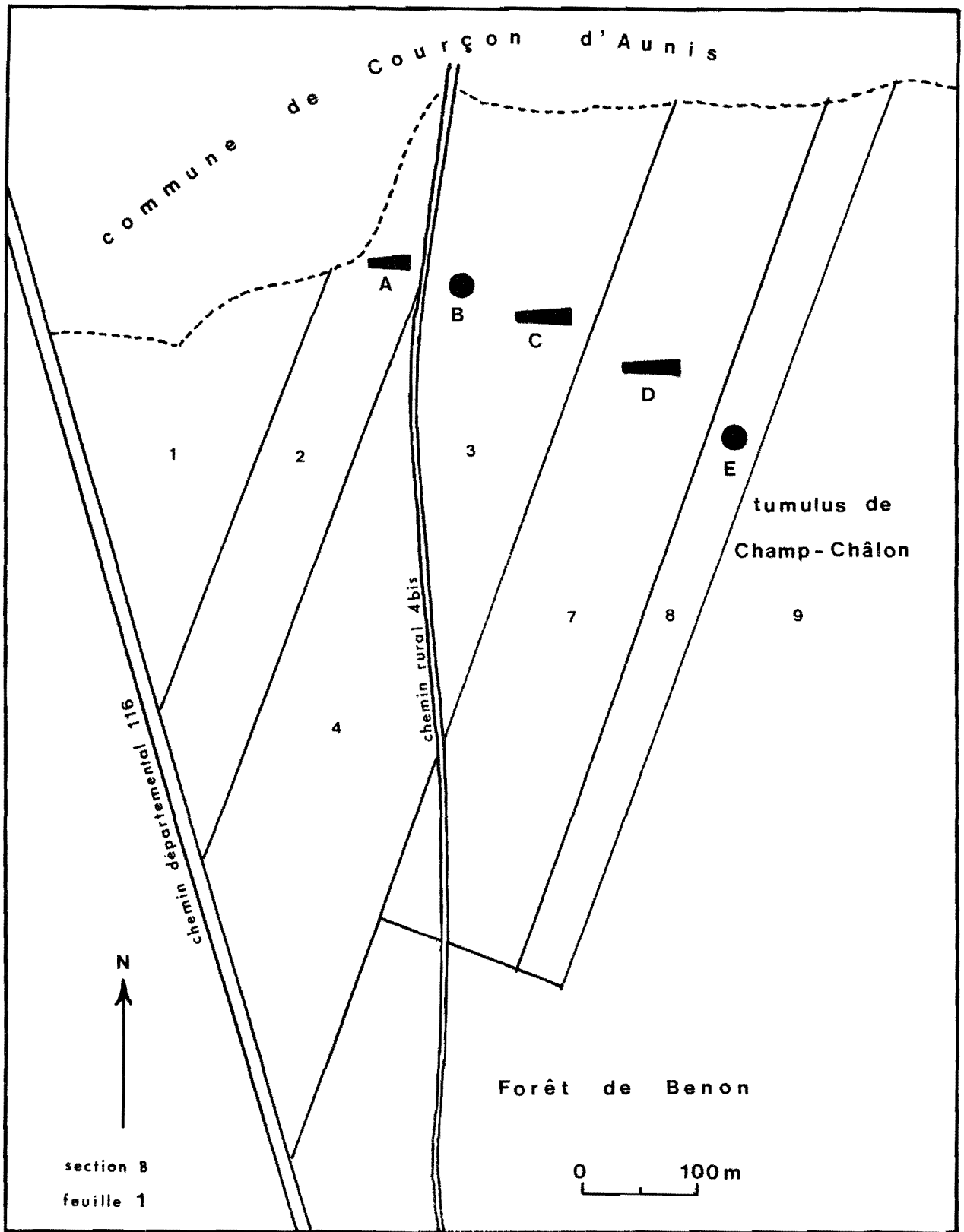


fig.2 : emplacement des tumulus

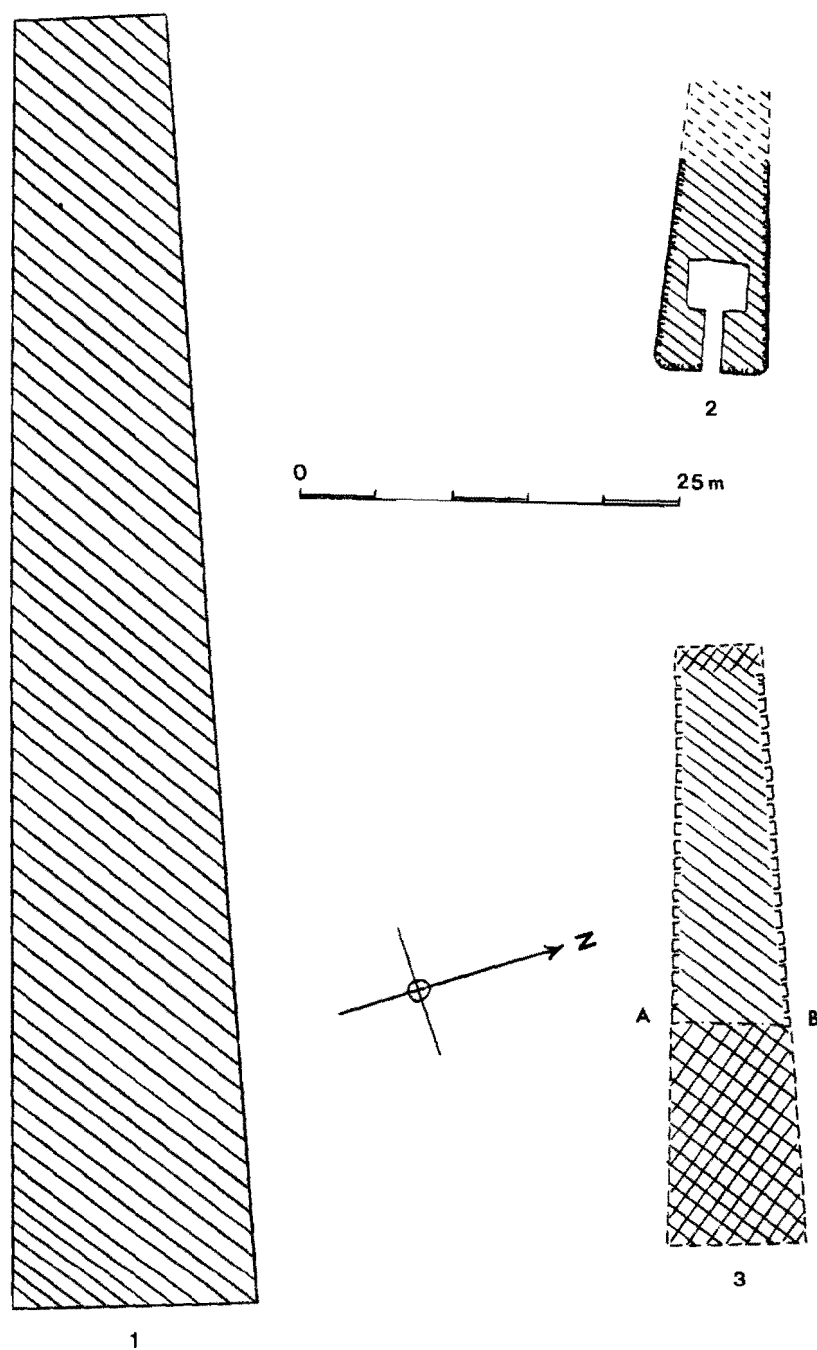


fig.3 n°1: les Moindreux à St-Jean-de-Liversay (17)
n°2: dolmen de Pierre-Levée à Nieul-s/Autize (85)
n°3: tumulus de Champ-Chàlon à Benon (17)

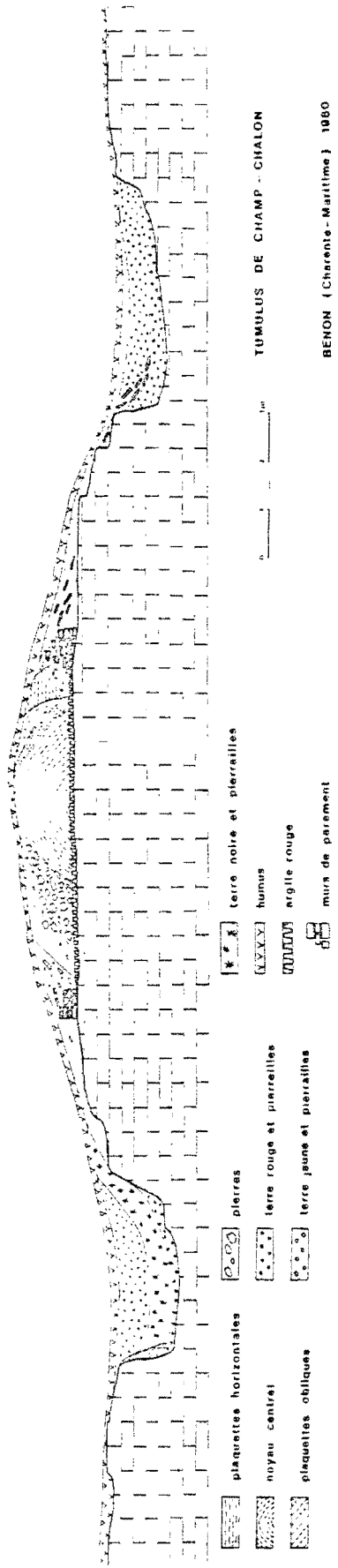


fig.4 : coupe du tumulus de Champ-Châlon